

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 07 JUILLET 2025 à 20h30**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, Mme Marianne PAILLERON, M. Patrick ASTIER.
Mmes Sylvie CANTA, Hélène BERTRAND, Michelle FROMONT, Laurence HOTTE, Sidonie JABBOUR, MM. Gwenaël CHAZOT, Cyrille PONSOT, David ALBRAND.

Absents : M. Hervé OZIL qui donne procuration à Mme Marianne PAILLERON.
Mme Marie-Laure GONTRAND qui donne procuration à M. Patrick ASTIER.
M. Denis ROUME qui donne procuration à M. Gwenaël CHAZOT.
M. Nordine BOUZRAA qui donne procuration à Mme Sidonie JABBOUR.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

DE_2025_79 : DEVIS PONT DES TERRIERS

La dangerosité du pont des Terriers dû à son état d'entretien, a été évaluée à 4 (sur une échelle de 1 à 4) par le Programme National Ponts, en 2022.

3 devis nous sont parvenus pour sa rénovation :

- Entreprise MARRON : 18 507,50 € HT
- Entreprise VINCENT : 23 675 € HT
- Entreprise TP2000 : 28 200 € HT

Il est proposé l'entreprise MARRON, qui effectuera les travaux en deux temps mais ceux-ci ne dureront qu'une semaine, avec fermeture de la route. Ils auraient lieu au mois de novembre ou décembre.

Après avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis de l'entreprise MARRON, et charge le Maire de solliciter une aide du Département via le dispositif Atout Ruralité, à hauteur de 40%.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

M. Bernard CHEVILLIAT,
Maire de LAGORCE

Envoyé en préfecture le 18/07/2025

Reçu en préfecture le 18/07/2025

Publié le

ID : 007-210701264-20250707-DE_2025_79-DE

